

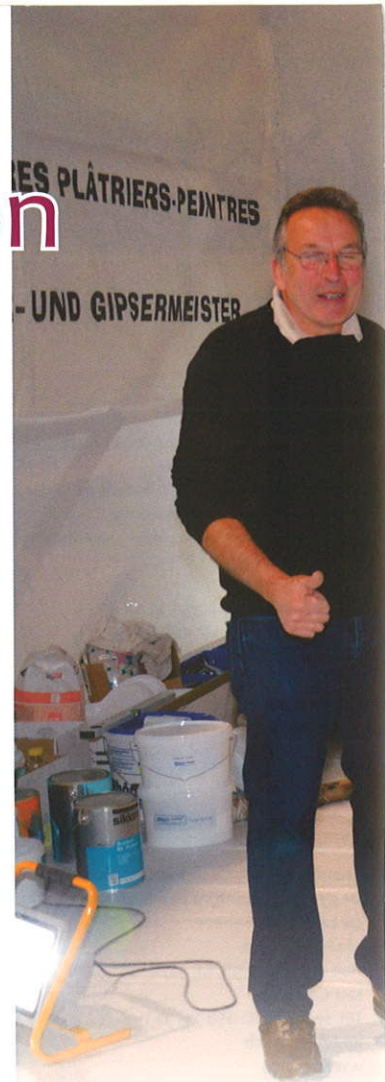
L'AVMPP: une association pionnière et laborieuse

Après onze années de bons et loyaux services au Bureau des Métiers, Grégory Carron, dynamique secrétaire de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP), a décidé de changer d'orientation professionnelle. Pour le remplacer, Amalia Massy a repris les rênes de l'AVMPP. Elle travaille depuis 14 ans au Bureau des Métiers et est également secrétaire patronale de l'Association des maîtres ferblantiers-appareilleurs (AMFA) et de l'Enveloppe des édifices Suisse section Valais (EESVs). Elle est aussi présente un jour par semaine auprès de la succursale du Bureau des Métiers à Viège. Parfaitement bilingue elle pourra mettre à profit son expérience afin de mener à bien, et du mieux possible, les actions entreprises par l'AVMPP. Dans son activité, elle a la chance d'être secondée par Séverine Bonvin qui œuvre depuis dix ans déjà pour l'association et qui en connaît donc bien tous les rouages.

Mouvements au sein du comité

Des changements sont intervenus au sein du comité lors de la dernière assemblée générale. Claudio Muscianesi a été remplacé par Florian Lovey, maître peintre de l'entreprise Florian Lovey SA à Orsières, et Venance Bonvin, maître plâtrier de l'entreprise Bonvin Claude & Fils à Lens, succède à Eric Baras. Actuellement le comité se compose donc de Gilles Granges (président), Anselm Mutter (vice-président), Gérard Anzenberger, Venance Bonvin, Alain Bourdin, Gabriel Fontannaz, Pascal Guidetti, Robert Hildbrand et Florian Lovey.

Vue intérieure de la «boule» présente sur le stand AVMPP du Salon des métiers et formations



L'association et ses buts

L'AVMPP regroupe plus de 150 entreprises, réparties dans toutes les régions du canton, ainsi qu'un groupement de réalisateurs publicitaires fort d'une dizaine de membres. Elle a été créée en 1937 et compte à ce jour 77 ans d'existence. Depuis sa création, la formation et le perfectionnement professionnel restent parmi ses priorités. Pionnière, elle l'a été dans le domaine social: première dans le second œuvre valaisan à se doter d'une convention collective de travail (1938), première aussi, et plus de vingt ans avant l'obligation légale, à introduire la prévoyance professionnelle obligatoire (1962).

Les buts fondamentaux de l'association sont de réunir les patrons, défendre les intérêts économiques et professionnels de la branche, développer la formation et le perfectionnement, offrir de bonnes conditions de



travail et sauvegarder par toutes les mesures appropriées les intérêts communs des artisans.

Elle est très active dans les domaines de la lutte contre le travail au noir, qui est un problème sournois qui induit des distorsions de concurrence néfastes pour les entreprises, et le dumping salarial. Elle a entrepris bon nombre d'actions pour essayer de les contrer. Une commission de travail a d'ailleurs été créée et est intervenue lors de l'assemblée des délégués de la Fédération des associations artisanales du canton du Valais à Martigny le 4 octobre 2013 afin de présenter une motion traitant du travail du samedi et de la soustraction notamment celle dite

L'AVMPP est pionnière, et plus de vingt ans avant l'obligation légale, dans l'introduction de la prévoyance professionnelle obligatoire (1962).

«en cascade» qui est un véritable fléau. Cette motion a depuis fait son petit bout de chemin, car elle est actuellement entre les mains

du Chef du département en charge de cette problématique. Une nouveauté importante à souligner au niveau de la formation,

c'est la dernière année que des plâtriers-peintres (double profession) sont formés. Dès à présent, les jeunes auront la possibilité d'effectuer soit un apprentissage de peintre soit de plâtrier. A espérer que la relève continuera à être assurée du côté de la plâtrerie.

L'AVMPP online

L'association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP) vous souhaite la bienvenue sur son site [www.](http://www.avmpp.ch)

avmpp.ch dans lequel elle a le plaisir de vous faire découvrir la vie de son association en vous positionnant à un clic de souris de toutes informations utiles concernant la plâtrerie-peinture dans tout le Valais. Elle espère que son site trouvera sa place dans vos favoris et vous incite à revenir souvent y trouver des données utiles et actualisées.

AVMPP

De gauche à droite : William Rey, Claude Terretaz, Gérard Anzenberger, Séverine Bonvin (assistante), Gilles Granges, Pascal Guidetti, Robert Hildbrand et Florian Lovey.

Le secrétariat se tient volontiers à votre service :

Secrétaire patronale :

Amalia Massy (photo), 027 327 51 31
amalia.massy@bureauesmetiers.ch

Assistante :

Séverine Bonvin, 027 327 51 23
severine.bonvin@bureauesmetiers.ch



Les plâtriers et peintres valaisans face aux jeunes

Les jeunes visiteurs pouvaient remplir un test de personnalité.



L'AVMPP était à nouveau présente à la 4^e édition du Salon des Métiers qui s'est déroulé du 18 au 23 février 2014 dans les halles du CERM à Martigny, avec un stand attractif et la volonté de susciter l'intérêt des jeunes visiteurs.

Cette manifestation a pour but de présenter les opportunités de formation aux jeunes en âge de choix professionnel. Plus de 19 000 visiteurs dont 10 000 élèves des cycles d'orientation du canton du Valais ont visité le Salon durant toute la semaine. Ils ont ainsi pu découvrir différents métiers, approfondir leurs connaissances, rencontrer des professionnels, des apprentis et repartir avec toutes les cartes en mains pour valider leur choix et décider de leur avenir.

Ce projet a été mené à bien par une commission sous la présidence de Gérard Anzenberger, membre du comité AVMPP qui s'est prêté au jeu des questions.

Pourriez-vous nous expliquer le concept du stand de l'AVMPP ?

Nous avons essayé de présenter aux jeunes les différentes facettes de nos professions avec de l'humour en leur montrant tout cela sous forme de bandes dessinées. Le thème du stand est l'univers du plâtrier-peintre et tout tourne autour d'une planète animée par différents films ou BD liés à la profession.

Que vous apporte la présence de l'association au Salon des Métiers et Formations ?

Un contact direct et une bonne visibilité auprès des jeunes et de leurs parents. D'une certaine

Quelles sont les réactions et les questions des visiteurs ?

Ils sont tout d'abord intrigués par cette grande sphère, et après avoir visionné quelques dessins ils sourient. Ensuite, les principales questions sont liées aux exigences de la profession, aux matières enseignées à l'école et au salaire durant et après l'apprentissage.

Le Salon demande une importante logistique ?

Oui, il y a toute l'organisation qui précède le montage, pour cette édition cela a été un peu plus rapide car le concept a été réalisé il y a 2 ans. Pour l'édition 2012, nous nous étions pris une année à l'avance pour mettre sur pied le stand. En tout, nous étions 8 personnes à travailler sur le projet et je tiens encore ici à les remercier pour leur aide précieuse. Ensuite, durant l'exposition, 2 patrons et 2 apprentis sont présents chaque jour sur le stand pour réaliser les échantillons et répondre aux questions. Il faut compter une semaine pour monter le stand et 2 jours pour le démonter.

*Propos recueillis par
Xavier Saillen*

manière, cela nous permet aussi de valoriser les professions de plâtrier et de peintre en présentant notre savoir-faire.



Gérard Anzenberger face à la sphère



Les apprentis présents sur le stand ont fait la démonstration des métiers de plâtrier et peintre.



L'idée a conquis ces deux jeunes.

L'univers de la plâtrerie-peinture en un stand

